

# Fiche de suivi FO pour le passage à la Hors-Classe



## Passage à la Hors-Classe des professeurs des écoles - Promotion au 1<sup>er</sup> septembre 2019 -

Pour être promouvable (susceptible d'être promu), il faut être passé au 9<sup>ème</sup> échelon au plus tard le 31 août 2017.

Le SNUDI-FO 40 vous propose de remplir une « **fiche de suivi FO** » pour votre éventuel passage à la Hors-Classe, de manière à ce que le syndicat suive votre dossier.

*Pour rappel, le passage à la Hors-Classe est placé pour la deuxième année sous le signe du protocole PPCR (non approuvé par FO, -comme la CGT et SUD-, mais accepté par la FSU, la CFDT et l'UNSA) qui laisse une place encore bien plus grande à l'arbitraire qu'avec le barème précédent n'incluant qu'une note pédagogique et l'AGS ! Vous devez aller sur I-Prof pour renseigner cette fiche.*

### La CAPD examinant le passage à la Hors-Classe des professeurs des écoles est programmée le mardi 4 juin mai 2019

Nom : ..... Prénom : .....

Ecole : .....

Téléphone personnel : .....

Adresse mail personnelle : .....@.....

Quel est votre échelon \* ?                      9<sup>ème</sup>                      10<sup>ème</sup>                      11<sup>ème</sup>

A quelle date avez-vous obtenu cet échelon ? .....

Quelle est votre Ancienneté Générale de Service – AGS - ? .....

Si vous avez été instituteur, depuis quelle date êtes-vous Professeur des Ecoles ? .....

Quelle est votre date de naissance ? .....

**Avis de l' IEN \*** (normalement : avis consultable sur I-Prof à partir du 10 mai jusqu'au 3 juin 2019, veille de la CAPD)

Très satisfaisant                      Satisfaisant                      A consolider

**Appréciation de l'IA-DASEN \***

Excellent                      Très satisfaisant                      Satisfaisant                      A consolider

#### Situation avant PPCR

Quelle est la date de votre dernière inspection ? : .....

et votre note pédagogique ? .....

\* Entourez la bonne réponse

**A retourner à :** SNUDI-FO 40    BP 217    40004 - MONT DE MARSAN CEDEX  
ou par mail : [snudi-fo40@wanadoo.fr](mailto:snudi-fo40@wanadoo.fr)